



UNE AGENCE  
AU SERVICE DU  
PROGRAMME STAR  
DE L'EUROPE !

AGENCE.ERASMUSPLUS.FR



## PROJETS DE MOBILITÉ DE COURTE DURÉE (KA 122)

APPRENTIS  
SCOLAIRES  
ETUDIANTS  
FORMATEURS  
ADULTES



Cette présentation est **dédiée aux projets de mobilité de courte durée.**

## SOMMAIRE

- **Caractéristiques des projets de mobilité de courte durée**
- **Activités éligibles**
- **Financements**
- **Exemples de projets**
- **Préparer et déposer sa candidature**

Voici le sommaire de cette présentation.



## Caractéristiques des projets de mobilité de courte durée

APPRENTIS  
SCOLAIRES  
ETUDIANTS  
FORMATEURS  
ADULTES

  
RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 Erasmus+



ERASMUS+  
FRANCE ÉDUCATION JEUNESSE

## DÉFINITION (1/2)

- **Un projet de mobilité de courte durée est un moyen simple** de permettre à des organismes de bénéficier d'une subvention Erasmus+ pour faire partir ses apprenants et/ou son personnel, vers un des 33 pays participant au programme.
- **Objectif** : favoriser la montée en compétences des apprenants et du personnel des organismes d'éducation et de formation français.



Les 3 secteurs éducatifs concernés par les projets de mobilité de courte durée (KA122) sont:

- l'enseignement scolaire
- l'enseignement et formation professionnels
- l'éducation des adultes

## DÉFINITION (2/2)

- Des projets uniquement **au bénéfice des personnels et apprenants de son propre organisme** (pas de consortium possible)
- Durée de projet de **6 à 18 mois**
- **Début de projet flexible** entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 décembre (de l'année du dépôt de projet)
- Financement jusqu'à **30 mobilités** (hors accompagnateurs)
- 3 projets subventionnés maximum sur 5 années



- Un projet de mobilité de courte durée est accessible uniquement aux organismes à titre individuel et ne concerne pas:
  - Les coordonnateurs de consortium;
  - Les organismes détenteurs de l'accréditation sur le même secteur éducatif.
- Un projet de mobilité de courte durée peut durer de 6 mois à 18 mois, en fonction des activités prévues par le porteur de projet.
- Un projet de mobilité peut démarrer entre le 1 juin et le 31 décembre (de l'année de dépôt du projet), en fonction des activités prévues par le porteur de projet
- A travers un projet de mobilité de courte durée il est possible de financer que 30 mobilités (hors accompagnateurs)
- Un organisme ne peut prétendre qu'à 3 subventions au cours de 5 appels à propositions consécutifs sur le programme Erasmus + 2021 2027

## POUR QUEL TYPE D'ORGANISME ?

- Tout type d'organisme qui souhaite s'engager dans la mobilité Erasmus+
- Tout organisme qui n'a pas demandé d'accréditation
- Principalement pour les organismes novices dans le programme Erasmus+

## POUR QUEL PUBLIC ?

Les apprenants et les personnels des 3 secteurs éducatifs suivants :



Enseignement scolaire



Enseignement et formation professionnels



Éducation des adultes

Pour savoir sur quel secteur déposer votre projet en fonction de votre public cible, voir la circulaire publiée au BOEN mise en ligne [MonProjetErasmus+](#)

## AVEC QUELS PAYS ?

27 pays membres de l'Union européenne



+  
Norvège  
Islande  
Liechtenstein  
Macédoine du Nord  
Turquie  
Serbie



Les destinations possibles des projets de mobilité de courte durée sont les **27 États membres de l'Union européenne** ou un pays tiers associés au programme (Islande, Liechtenstein, Norvège; Turquie, Macédoine du Nord et Serbie).





## Activités éligibles

APPRENTIS  
SCOLAIRES  
ETUDIANTS  
FORMATEURS  
ADULTES

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 **Erasmus+**



UNE AGENCE  
AU SERVICE DU  
PROGRAMME STAR  
DE L'EUROPE !

AGENCE.ERASMUSPLUS.FR

  
**ERASMUS+**  
FRANCE ÉDUCATION JEUNESSE



- Voici les activités de mobilités ouvertes aux personnels (elles sont identiques sur les 3 secteurs éducatifs concernés).
- Les personnels peuvent partir observer des pratiques, suivre une formation ou encore enseigner ou se former. Les durées de ces mobilités varient de 2 à 365 jours selon l'activité.
- Il est également possible dans le cadre de ce nouveau programme d'effectuer des visites préparatoires pour lesquelles il n'y a pas de durée minimum ni maximum.
- Vous pouvez également demander des financements pour accueillir au sein de votre organisme un enseignant ou un éducateur en formation ou encore un expert qui viendrait dispenser une formation.

Durées hors  
voyage

## ACTIVITÉS POUR LES APPRENANTS

Secteur Enseignement scolaire



Mobilité de groupes d'élèves



De 2 à 30 jours

Mobilité courte  
d'étude ou de stage



De 10 à 29 jours

Mobilité longue  
d'étude ou de stage



De 30 à 365 jours

Les publics éligibles sont précisés dans une circulaire publiée chaque année au BOEN

BO LE BULLETIN  
OFFICIEL  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE



- Voici les activités qui concernent les apprenants du secteur de l'enseignement scolaire c'est-à-dire les élèves de la maternelle au lycée générale et technologique.
- Les mobilités de groupes d'élèves ont une durée de 2 à 30 jours. Petite précision: groupe d'élèves ne signifie pas nécessairement groupe classe. 2 élèves minimum par groupe.
- Des mobilités individuelles courtes ou longues peuvent être demandées pour les élèves : ces mobilités peuvent être des mobilités d'étude dans un établissement scolaire ou des mobilités de stage dans une entreprise, une association ou tout autre organisme pertinent.

Durées hors  
voyage

## ACTIVITÉS POUR LES APPRENANTS

### Secteur Enseignement et Formation professionnels



Concours de métiers



De 1 à 10 jours

Mobilité de courte durée à  
des fins d'apprentissage



De 10 à 89 jours

Mobilité de longue durée à  
des fins d'apprentissage  
(ErasmusPro)



De 90 à 365 jours

Les publics éligibles sont précisés dans une circulaire publiée chaque année au BOEN

BO LE BULLETIN  
OFFICIEL  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

AGENCE  
ERASMUS+  
FRANCE ÉDUCATION & FORMATION

3 activités sont possibles pour les apprenants de l'enseignement et la formation professionnels (EFP) :

- Participation à des **concours de métiers** dans le cadre de l'EFP (1 à 10 jours)
- **Mobilité de courte durée** (de 10 à 89 jours) pour réaliser une période de formation au sein d'un organisme d'EFP, en entreprise (ou dans tout autre organisme actif dans le domaine de l'EFP ou sur le marché du travail). Cette période de formation, doit comporter une importante mise en situation de travail, et un programme d'apprentissage individuel doit être élaboré pour chaque participant.
- **Mobilité de longue durée** ( de 90 à 365 jours) pour réaliser une période de formation au sein d'un organisme d'EFP, en entreprise (ou dans tout autre organisme actif dans le domaine de l'EFP ou sur le marché de travail). Cette période de formation, doit comporter une importante mise en situation de travail, et un programme d'apprentissage individuel doit être élaboré pour chaque participant.

Durées hors  
voyage

## ACTIVITÉS POUR LES APPRENANTS

Secteur Éducation des adultes



Mobilité de groupe



De 2 à 30 jours

Mobilité individuelle



De 2 à 30 jours

*Les publics éligibles sont précisés dans une circulaire publiée chaque année au BOEN*

BO LE BULLETIN  
OFFICIEL  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

AGENCE  
TERASMUS+  
FRANCE ÉDUCATION & FORMATION

### 2 activités sont possibles pour les apprenants de l'éducation des adultes:

- Mobilité de groupe pour les apprenants adultes (2 à 30 jours, au moins deux apprenants par groupe)
- Mobilité individuelle à des fins d'apprentissage pour les apprenants adultes (2 à 30 jours)

## LA MOBILITÉ HYBRIDE

→ Dès sa conception, penser son projet « hybride »

- Combiner mobilités physiques et activités virtuelles
- Utiliser des plateformes en ligne pour travailler ensemble avant, pendant et après les mobilités :



Formation « Utilisation  
d'eTwinning dans les projets  
Erasmus + »



- Les durées minimales et maximales des activités ne s'appliquent qu'aux mobilités physiques



Le nouveau programme Erasmus+ 2014-2020 met en avant la notion de mobilité dite « hybride » c'est-à-dire une mobilité qui combine des activités pédagogiques à distance avant, pendant et/ou après les périodes de mobilités à l'étranger.

Les candidats sont donc encouragés à combiner les mobilités physiques à des mobilités virtuelles. Les durées minimales et maximales des mobilités indiquées plus haut s'appliquent à la composante physique de la mobilité.

La coopération virtuelle et la complémentarité entre le travail en distanciel et en présentiel concourent au succès de vos projets Erasmus +.

Pour mener des projets « hybrides », les porteurs de projets sont ainsi encouragés à utiliser des plateformes en ligne comme :

- EPALÉ <https://epale.ec.europa.eu/fr>,
- eTwinning <https://www.etwinning.net/fr/pub/index.htm>,
- School Education Gateway (SEG) <https://www.schooleducationgateway.eu/en/pub/index.htm>

Ces plateformes qui offrent de nombreuses fonctionnalités permettent de travailler et d'échanger avec vos partenaires européens.

La plateforme EPALÉ est au service des professionnels de la formation tout au long de la vie; eTwinning et SEG s'adressent davantage aux enseignants et aux cadres de l'enseignement scolaire et de la formation professionnelle initiale.

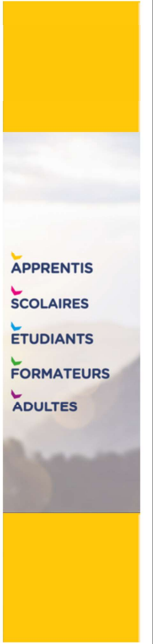
Sachez qu'une formation en ligne pour vous aider à planifier un projet « hybride » de qualité a été élaborée par l'équipe d'eTwinning (le BAN) et l'Agence Erasmus+. Nous vous invitons à la suivre : <https://www.etwinning.fr/actualites-nationales/article/utilisation-detwinning->

[dans-les-projets-erasmus.html](#)

Les candidats sont encouragés à utiliser SELFIE, un outil pour améliorer l'utilisation des technologies pour l'enseignement et l'apprentissage dans les établissements de formation.



## Financements



APPRENTIS  
SCOLAIRES  
ETUDIANTS  
FORMATEURS  
ADULTES

UNE AGENCE  
AU SERVICE DU  
PROGRAMME STAR  
DE L'EUROPE !

AGENCE.ERASMUSPLUS.FR



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Erasmus+

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## POSTES BUDGÉTAIRES

Contribution  
à l'organisation du projet



Contribution  
aux frais de séjour



Soutien linguistique



Cours et formations



Visite préparatoire



Coûts exceptionnels



Soutien « inclusion »



Si la candidature est validée, l'agence française Erasmus + verse une subvention à l'organisme qui a déposé un projet de mobilité de courte durée. La subvention est calculée sur la base de coûts unitaires qui dépendent des paramètres du projet : destinations, nombre de participants, durée des mobilités, nombre d'accompagnateurs, etc. Quelques catégories de dépenses spécifiques sont financées sur la base de frais réels. (Veuillez vous référer au guide du programme Erasmus+ pour en connaître les définitions)

Nous allons vous présenter maintenant les 8 postes budgétaires finançables : nous préciserons par la suite les modes de calcul mais sachez que ces financements sont presque tous forfaitaires.

## POSTES BUDGÉTAIRES

### Contribution à l'organisation du projet



- Financement des frais d'organisation de la mobilité :
  - De préparation (pédagogique, interculturelle et linguistique),
  - De suivi et de soutien des participants pendant leur mobilité
  - De validation des acquis d'apprentissage et d'actions de diffusion, etc.
  
- Un forfait attribué en fonction de l'activité



Commençons par la contribution à l'organisation du projet : il s'agit d'un forfait destiné à couvrir les coûts directement liés à l'organisation des activités de mobilité.

Il couvre par exemple les frais de préparation (pédagogique, interculturelle et linguistique), le suivi et le soutien des participants pendant leur mobilité ou encore la validation des acquis d'apprentissage, etc.

3 montants de forfaits sont définis en fonction de l'activité. Référez-vous au guide Erasmus+.

## POSTES BUDGÉTAIRES

### Frais de voyage



- Financement des frais de voyage des participants
- Un montant par participant calculé sur la base d'un barème kilométrique réparti en 7 paliers



Poursuivons avec les financements pour les frais de voyage : ces financements sont destinés à couvrir les frais de déplacement aller-retour des participants, ainsi que des personnes les accompagnant, de leur lieu d'envoi jusqu'au lieu de l'activité.

Le montant octroyé est un forfait par participant calculé automatiquement (calculateur de distance de la Commission européenne) sur la base d'un barème kilométrique réparti en 7 paliers.

Il sera octroyé un forfait « standard » ou un forfait intitulé « green travel » : comme vous le savez, l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique sont des priorités fortes du nouveau programme E+ 21-27. Les participants sont ainsi encouragés à utiliser pour leur mobilité des modes de transports à moindre émission de gaz à effet de serre comme le train, le bus, le covoiturage, le vélo, etc. (cf. BOEN) dans la mesure où ces alternatives existent. Dans ce cas des compléments financiers sont octroyés pour contribuer à couvrir le coût généralement plus élevé de ces mobilités.

## POSTES BUDGÉTAIRES

### Contribution aux frais de séjour



- Financement des frais de séjour des participants pendant l'activité de mobilité
- Un forfait journalier variable en fonction de la destination, de la durée et du type de public (apprenant ou personnel)



Passons maintenant aux frais de séjour : frais de séjour des participants pendant leur mobilité.

Le financement au titre des frais de séjour est un forfait journalier variable en fonction de la destination, de la durée et du type de public (apprenant ou personnel). Ainsi pour chaque apprenant ou personnel en mobilité, un forfait journalier fixe sera attribué.

Chaque pays est classé dans un groupe et un forfait est défini selon le groupe pays. Le montant de ces forfaits est communiqué dans un document définissant les taux applicables sur le site MonProjetErasmus+.

Vous pouvez ajouter à la durée de votre mobilité 2 jours de voyage (aller/retour). La durée maximale de voyage peut être de 6 jours pour les participants qui reçoivent une subvention pour l'utilisation d'un moyen de transport écoresponsable. Les frais de séjour couvriront la durée totale du séjour : durée de l'activité + jours de voyage le cas échéant.

## POSTES BUDGÉTAIRES

### Soutien linguistique



- Permettre aux participants d'améliorer leur niveau de langue avant le départ ou pendant la mobilité
- Accès à une plateforme d'apprentissage en ligne (*Online Linguistic Support*) ou à un forfait si la langue ou niveau de langue n'est pas sur la plateforme



Le soutien linguistique permet aux participants d'améliorer leur niveau de langue avant le départ ou pendant la mobilité. Les participants ont accès à une plateforme d'apprentissage linguistique en ligne gratuite, la plateforme OLS. Elle propose entre autres des cours en ligne et des évaluations du niveau de langue des participants.

L'accès n'est ouvert qu'aux apprenants en mobilité individuelle de courte ou longue durée et aux personnels pour des mobilités de plus de 30 jours uniquement.

Si la langue ou le niveau de langue n'est pas disponible sur OLS, un forfait de 150€ est accordé à chaque participant éligible.

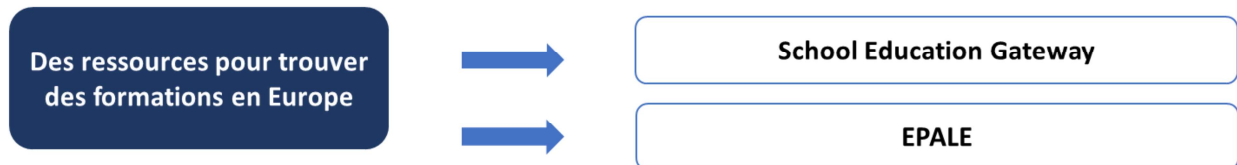
Enfin pour les apprenants en mobilité longue de l'EFP ou du SCO, un forfait additionnel de 150€/participant est accordé (soit pour l'EFP pour les mobilités longues d'apprenants de + de 90 jours et pour le SCO de + de 30 jours).

## POSTES BUDGÉTAIRES

### Cours et formation (activité réservée aux personnels)



- Une contribution à des frais d'inscription



[Consultez les standards qualité Erasmus + relatifs aux cours](#)



Le poste budgétaire « cours et formation » correspond aux frais d'inscription des personnels à des cours structurés ou à un type de formation similaire dispensé par des professionnels qualifiés et fondé sur un programme d'apprentissage et des acquis d'apprentissage prédéfinis. La formation doit associer des participants d'au moins deux pays différents et permettre aux participants d'interagir avec d'autres apprenants et avec les formateurs. Les activités entièrement passives telles que l'écoute de conférences, de discours ou de conférences de masse ne sont pas soutenues.

Même si la durée d'une mobilité de cours ou de formation peut aller jusqu'à 30 jours, la prise en charge financière de cette activité ne peut excéder 10 jours.

Sachez que les plateformes School Education Gateway et EPALE mettent un catalogue de cours à votre disposition. Attention, l'offre de cours publiée ne fait l'objet d'aucun contrôle qualité par la Commission européenne ou les agences nationales.

Le programme détaillé proposé par le prestataire choisi doit correspondre à vos besoins, en termes d'acquis d'apprentissage et à vos objectifs. Soyez exigeant avec l'organisme de formation sur le contenu des activités proposées. Attention, les frais de cours ne peuvent pas être attribués pour un stage d'observation en situation de travail, pour des conférences ou des sorties culturelles sans lien direct avec la formation.

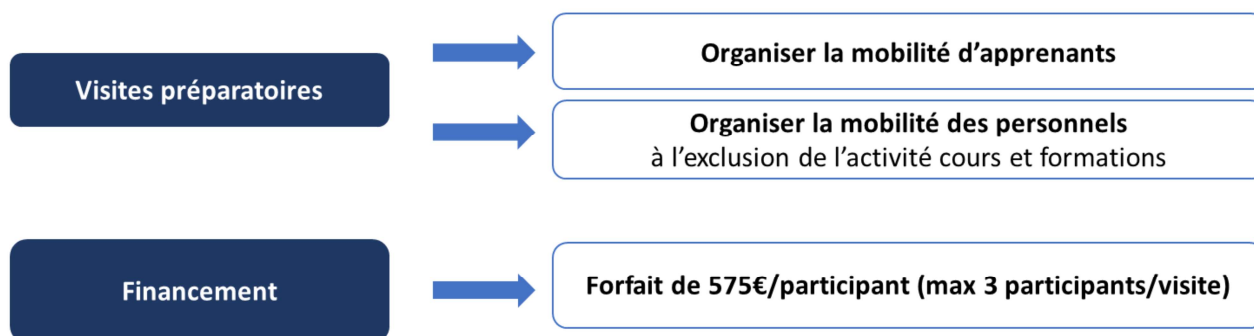
Des standards qualité relatifs aux choix des cours sont consultables sur le site de la Commission européenne : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/quality-standards-key-action-1>

## POSTES BUDGÉTAIRES



### Visites préparatoires

- Améliorer la portée et la qualité des activités de mobilité et leur caractère inclusif



A titre exceptionnel, possible d'inclure des apprenants ayant moins d'opportunités (en préparation de leurs mobilités)



Passons maintenant aux visites préparatoires : il est possible d'organiser une visite préparatoire chez son ou ses partenaire(s) d'accueil avant que la mobilité n'ait lieu. Chaque visite préparatoire doit être dûment motivée.

Les visites préparatoires doivent servir à améliorer la portée et la qualité des activités de mobilité des apprenants et des personnels et leur caractère inclusif. En revanche elles ne peuvent être demandées pour organiser les activités de « cours et formation » des personnels.

Par exemple, ces visites peuvent être organisées pour préparer au mieux la mobilité des apprenants ayant moins d'opportunités, les mobilités longues ou encore pour engager un travail avec un nouveau partenaire d'accueil.

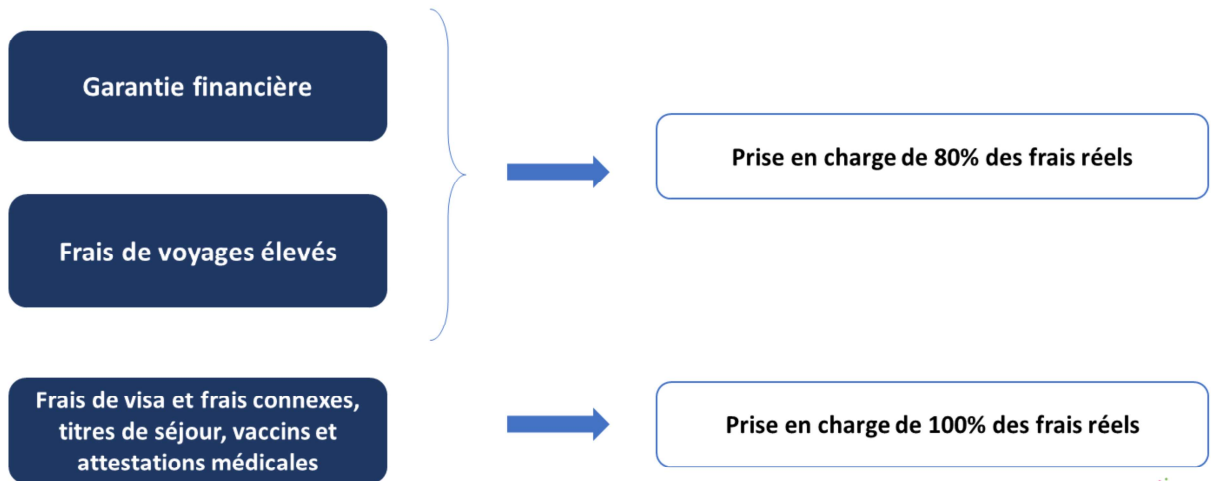
Un forfait unique de 575€ par participant est alors accordé dans la limite de 3 participants.

A titre exceptionnel, il est possible d'être accompagné d'apprenants ayant moins d'opportunités.

## POSTES BUDGÉTAIRES



### Coûts exceptionnels



Il est possible de demander des financements pour des coûts exceptionnels pour:

- La prise en charge des coûts liés à la fourniture d'une garantie financière (si demandée par l'agence nationale);
- La prise en charge de frais de voyage onéreux des participants et de leurs accompagnateurs qui ne peuvent être pris en charge par la catégorie « voyage standard » en raison de l'éloignement géographique. On pense notamment aux voyages depuis ou vers les territoires ultramarins.
- Les frais de visa et frais connexes, titres de séjour, vaccins et attestations médicales



# POSTES BUDGÉTAIRES

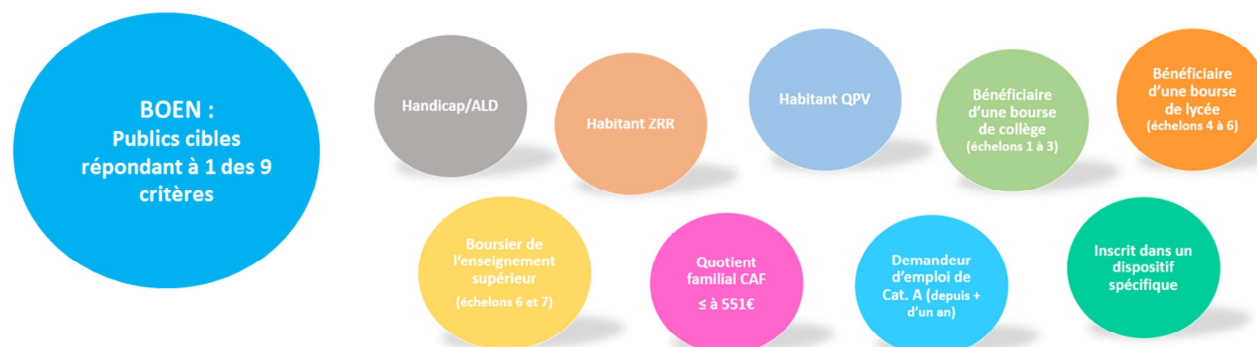
## Soutien « inclusion » (1/2)



Soutien pour  
l'inclusion des  
organisations



100€/participant



TERASMUS+  
FRANCE ÉDUCATION & FORMATION

Le programme vise à promouvoir l'égalité des chances et l'égalité d'accès, l'inclusion, la diversité et l'équité à travers l'ensemble de ses actions. Les organisations et les participants ayant moins d'opportunités occupent une place centrale dans ces objectifs.

**Un soutien pour l'inclusion des organisations** est attribué pour couvrir les coûts liés à l'organisation d'activités de mobilité pour les participants ayant moins d'opportunités. Ce complément financier forfaitaire « inclusion » sera attribué en plus du soutien organisationnel. Le nombre de participants concernés est à renseigner dans la rubrique « activités » du formulaire dans le champ « nombre de participants ayant moins d'opportunité ».

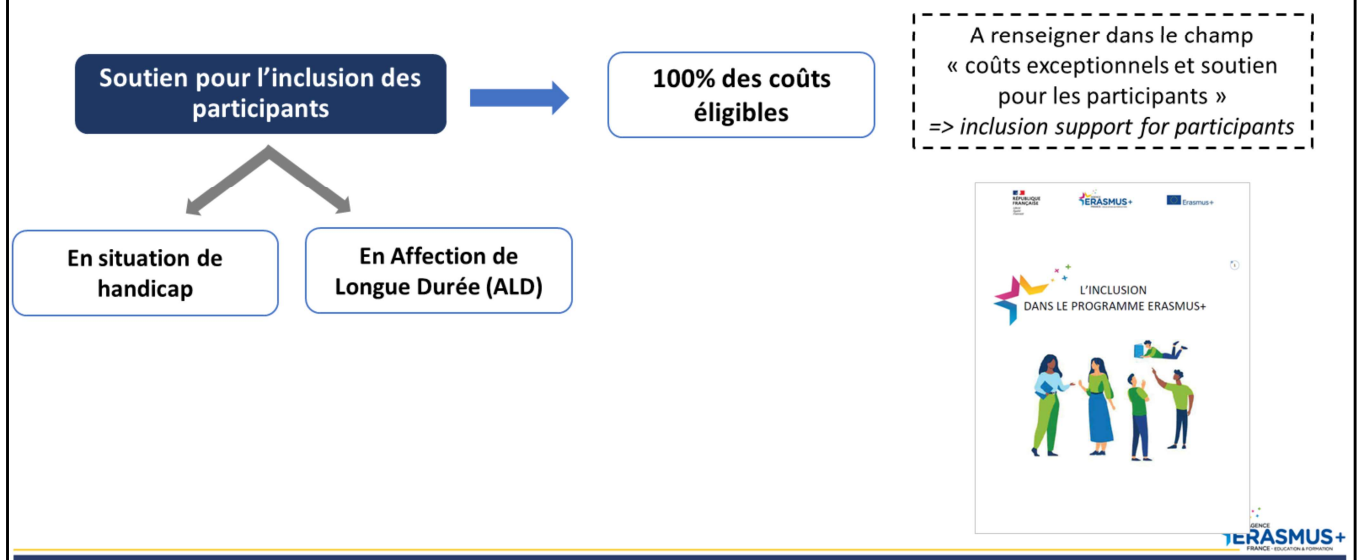
Au niveau national, ces publics ont été définis et seront précisés dans la circulaire qui sera publiée au BOEN. A partir de 2021, la liste a été définie ainsi (sous réserve de modification de la circulaire) :

1. Les personnes en situation de handicap ou d'affection de longue durée (ALD)
2. habitant dans une commune classée Zones de revitalisation rurale (ZRR)
3. habitant à une adresse classée Quartiers Prioritaires de la Ville
4. bénéficiaire d'une bourse de collège (échelons 1 à 3)
5. bénéficiaire d'une bourse de lycée échelons 4 à 6
6. appartenant à un foyer dont le Quotient familial CAF est inférieur ou égal à 551€
7. demandeur d'emploi de catégorie A depuis plus d'un an
8. inscrit.e dans un dispositif spécifique. Vos retrouverez la liste des dispositifs visés dans la présentation commentée.
  - dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire ;

- contrat de volontariat pour l'insertion ;
- parcours contractuelisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea) et Garantie jeunes;
- Service militaire adapté (SMA) ou Service militaire volontaire (SMV) ;
- Programme TAPAJ (travail alternatif payé à la journée).

## POSTES BUDGÉTAIRES

### Soutien « inclusion » (2/2)



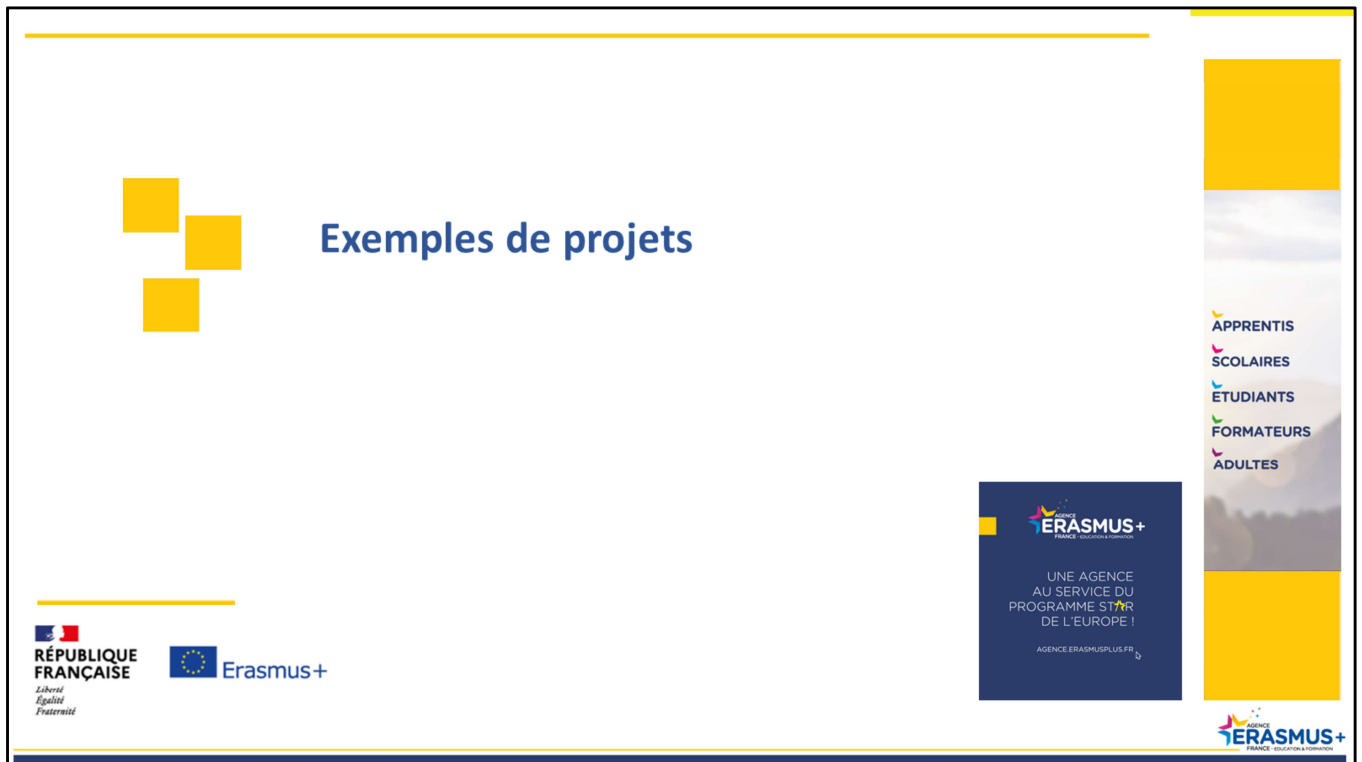
Un soutien pour l'inclusion des participants peut être demandé pour couvrir les coûts additionnels concernant directement les participants ayant moins d'opportunités et leurs accompagnateurs. A cet égard, les demandes de prise en charge au réel examinées en priorité concerneront les situations liées à un handicap ou à une affection de longue durée (cf. BOEN).

Cette demande de financement additionnel est à renseigner dans la sous-rubrique « coûts exceptionnels et soutien pour les participants » en sélectionnant dans le menu déroulant « *inclusion support for participants* ». Votre demande devra être justifiée et approuvée par l'agence nationale.

Notez que ce financement additionnel peut être demandé au moment du dépôt du projet accrédité ou ultérieurement.

L'Agence a publié un guide sur la prise en compte de l'inclusion dans le programme Erasmus +:

[https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/Guide%20inclusion%20Erasmus%202021\\_49.pdf](https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/Guide%20inclusion%20Erasmus%202021_49.pdf)



Quelques exemples de projets sur les 3 secteurs éducatifs concernés par les projets de mobilité de courte durée.

Pour rappel, Il s'agit d'exemples, et non de modèles à suivre.

POUR VOUS INSPIRER A PARTIR DE DE PROJETS ERASMUS REALISES : la galerie de projets sur le site de l'agence

<https://agence.erasmusplus.fr/galerie-de-projets/les-projets-erasmus/>

<https://agence.erasmusplus.fr/galerie-de-projets/les-resultats-de-projets/>

<https://agence.erasmusplus.fr/galerie-de-projets/plateforme-des-resultats-de-projets-erasmus/>

## EXEMPLES DE PROJETS SUR L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

### COLLEGE EN REP +

Projet de 18 mois se déroulant sur 2 années scolaires

#### Activités en fin d'année scolaire n°1

##### 5 MOBILITES DE PROFESSEURS

- 2 mobilités de 10 jours en mai-juin : cours de langue (Espagne) + cours « les maths autrement » (Allemagne)
- 3 mobilités de 3 jours en mai-juin d'observation de pratiques : animer un club théâtre avec des ados (Belgique)/ CDI innovant (Suède) / travailler en classe flexible (Pays-Bas)

##### Démarrage des projets hybrides « Théâtre » et « Cuisine » :

- Activités virtuelles via eTwinning avec les pairs espagnols et belges dès janvier

#### Activités en année scolaire n°2

##### 25 MOBILITES DE GROUPES D'ELEVES

- 15 mobilités d'élèves du club théâtre (+ 3 accompagnateurs dont 1 AESH) : 10 jours en mai (Espagne)
- 10 mobilités d'élèves d'UPE2A sur le thème de la cuisine du monde (+2 accompagnateurs) : 10 jours en mars (Belgique)

### ECOLE MATERNELLE- MAIRIE

Projet de 12 mois

##### 12 MOBILITES PERSONNELS

- 3 mobilités pour cours structurés en langues pour les 3 PE : 10 jours (Allemagne/Espagne/Malte)
- 5 mobilités pour les animateurs des temps périscolaires : observation des pratiques : 5 jours (Pays Bas)
- 4 mobilités d'accueil d'enseignants européens en formation

Voici deux exemples de projets de mobilité de courte durée financés sur le secteur de l'enseignement scolaire.

## EXEMPLES DE PROJETS SUR L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PROFESSIONNELS

### LYCEE PROFESSIONNEL

Projet de 18 mois se déroulant sur 2 années scolaires

#### 30 mobilités demandées:

- 12 mobilités PFMP BACPRO Cuisine pendant 4 semaines en février à Malte (+3 accompagnateurs)
- 15 mobilités CAP EuroSkills / mars 7 jours (Italie) (+ 3 accompagnateurs)
- 3 mobilités enseignants et coordo ULIS : observations de pratiques en écoles hôtelières / 5 jours juin (Portugal, Italie, Grèce)

### ECOLE 2<sup>ème</sup> CHANCE

Projet de 18 mois se déroulant sur 2 années scolaires

#### 30 mobilités demandées:

- 20 mobilités jeunes pour stages en entreprises et centres de formations européens - 21 jours – (10 pays)
- 4 mobilités jeunes longues de 90 jours pour stages en entreprises et centres de formations européens (2 pays)
- Visites préparatoires pour le placement en stage 21 jours des plus jeunes/fragiles et des 4 mobilités longues
- 5 mobilités personnels pour observer des pratiques 5 jours dans des structures similaires en Europe
- 1 mobilité d'accueil pour un expert sur « Remobiliser et redonner envie aux décrocheurs scolaires »



Voici deux exemples de projets de mobilité de courte durée financés sur le secteur de l'enseignement et la formation professionnels.

## EXEMPLES DE PROJETS SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES

### MAISON DE QUARTIERS

Projet de 12 mois sur 1 année civile

#### 12 mobilités demandées

- 12 mobilités de 5 jours d'observation de pratiques (personnels et bénévoles) : 4 au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 (Portugal); 4 au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022 (Roumanie) et 4 au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022 (Danemark)

→ L'objectif est de découvrir de nouvelles modalités d'accueil et de fonctionnement de structures similaires dans ces 3 pays afin de dynamiser et enrichir sa propre structure et d'en faire partager son réseau; et de tisser du lien pour des projets futurs.

### ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE

Projet de 18 mois sur 2 années civiles

#### 30 mobilités demandées

- 2 x 14 mobilités de groupes de 10 jours (Belgique) pour 28 majeurs en situation de désocialisation + mobilités accompagnateurs formateurs et bénévoles de l'association (2x2). Chantiers participatifs, méthodologie de recherche d'emploi, valorisation de compétences... Mai et Sept
- Mobilités de visite préparatoire (Belgique) Jan
- 2 mobilités d'accueil d'experts européens pour animer des conférences thématiques.



Voici deux exemples de projets de mobilité de courte durée financés sur le secteur de l'éducation des adultes.



## Préparer et déposer sa candidature

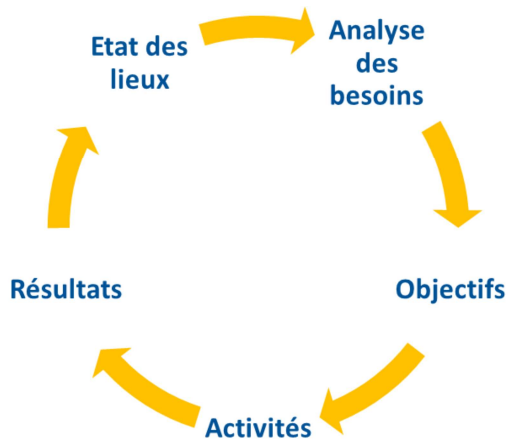


APPRENTIS  
SCOLAIRES  
ETUDIANTS  
FORMATEURS  
ADULTES





## PRÉPARER SA CANDIDATURE



Un projet est **pertinent** s'il est en adéquation avec les **besoins identifiés** et avec les **priorités du programme**



Avant tout, des conseils rédactionnels : **être clair, synthétique** et essayer d'avoir la vision la plus objective possible de son projet, de son environnement, de ses partenaires.

En ce qui concerne le qualitatif, un bon projet part **d'une bonne analyse des besoins**, quels que soient les besoins.

**D'une analyse des besoins claire découlent des objectifs à atteindre** grâce à ce projet, et des impacts attendus. Le projet doit être faisable, c'est-à-dire que son ambition sera à la hauteur de ses moyens. Bien entendu, le projet doit traiter des thématiques d'éducation et de formation abordées dans le guide du programme Erasmus. Enfin, il est important de bien décrire la partie gestion de projets, à savoir l'administratif et le financier. On ne vous demande pas tout en détail mais il est important de l'anticiper. Enfin, n'oubliez pas de bien affiner **la plus-value européenne** de votre projet. Vous devrez également bien anticiper la phase de diffusion de **résultats**.

## LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES ERASMUS+

- Inclusion et diversité
- Environnement et lutte contre le changement climatique
- Prise en compte de la transformation numérique par le renforcement de la préparation, de la résilience et des capacités numériques
- Valeurs communes, engagement civique et participation



L'inclusion, la transition écologique, la transformation numérique et la participation à la vie démocratique sont les quatre priorités du programme Erasmus+ pour la période 2021-2027. Pour encourager les structures bénéficiaires à en tenir compte dans la conception de leur projet Erasmus+ et dans l'organisation de leurs activités, le programme prévoit des compléments financiers pour l'organisation de mobilités de personnes ayant moins d'opportunités (inclusion) ou pour l'utilisation de moyens de transports écoresponsables (transition écologique).

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le barème d'évaluation est basé sur 100 points

**Pertinence** du projet /30 points

**Qualité de conception** du projet /40 points

**Qualité de suivi** des actions /30 points

Pour obtenir un financement Erasmus + 2 seuils sont à franchir :

- Avoir minimum 60/100 points
- Passer la moyenne à chaque critère



### **Critère PERTINENCE – sur 30 points**

Le critère Pertinence comporte 3 points d'analyse :

La pertinence du profil du candidat, des activités envisagées et des publics cibles par rapport au secteur éducatif

La pertinence par rapport aux objectifs de l'action des projets de mobilité de courte durée ?

La pertinence en lien avec des priorités spécifiques indiquées dans le guide du programme Erasmus +.

### **Critère QUALITE DE LA CONCEPTION DE PROJET - sur 40 points**

Sera évaluée pour cela, la mesure dans laquelle les objectifs proposés répondent aux besoins de l'organisation candidate, de son personnel et de ses apprenants de manière claire et concrète. Les activités proposées, leurs durées et leur contenu sont appropriés pour atteindre les objectifs du projet. Il existe un plan de travail clair pour chacune des activités proposées; le projet intègre des **pratiques durables et responsables sur le plan environnemental**; le projet intègre l'**utilisation d'outils numériques et des méthodes d'apprentissage à distance** pour compléter les activités de mobilité physique et pour améliorer la coopération avec les organisations partenaires.

### **Critère QUALITE DES ACTIONS DE SUIVI – sur 30 points**

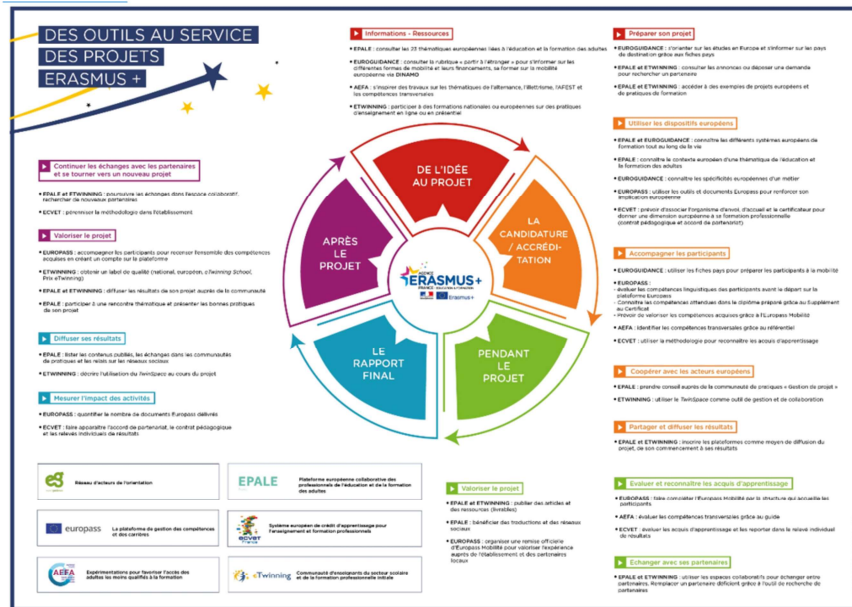
On évaluera la mesure dans laquelle : le demandeur a proposé des mesures concrètes et

logiques pour intégrer les résultats des activités de mobilité dans le travail régulier de l'organisation; le candidat a proposé un moyen approprié d'évaluer les résultats du projet; le demandeur a proposé des étapes concrètes et efficaces pour faire connaître les résultats du projet au sein de l'organisme demandeur, pour partager les résultats avec d'autres organisations et le public, et reconnaître publiquement le financement de l'Union européenne.

-----  
-----

**Pour toutes les actions de mobilité, les candidats sont invités à accorder une attention particulière à la participation de publics rencontrant différents types d'obstacles listés dans le Guide du programme Erasmus+ pour voir leur candidature valorisée lors de l'évaluation :**

# OUTILS ET RÉSEAUX EUROPÉENS



Voici à l'écran une infographie qui présente les outils sur lesquels vous pourrez vous appuyer tout au long de votre projet Erasmus +  
 Retrouvez cette infographie et plus d'information sur ces outils et réseaux européens ici :  
<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/outils-experts-erasmus/>

## RECHERCHE DE PARTENAIRES



SchoolEducationGateway

La plateforme en ligne européenne pour l'enseignement scolaire



Beaucoup d'entre vous se demandent comment trouver des partenaires d'accueil à l'étranger : sachez que les plateformes EPALE, eTwinning et School Education Gateway permettent de rechercher des partenaires pouvant accueillir vos personnels et/ou vos apprenants en mobilité. Des rubriques dédiées existent sur chacune de ces plateformes.

- EPALE pour l'éducation des adultes et la formation professionnelle continue : [https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/quality-standards-courses-under-key-action-1-learning-mobility-individuals\\_en](https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/quality-standards-courses-under-key-action-1-learning-mobility-individuals_en)
- eTwinning pour l'enseignement scolaire et la formation professionnelle initiale : [https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/quality-standards-courses-under-key-action-1-learning-mobility-individuals\\_en](https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/quality-standards-courses-under-key-action-1-learning-mobility-individuals_en)
- School Education Gateway : [https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/quality-standards-courses-under-key-action-1-learning-mobility-individuals\\_en](https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/quality-standards-courses-under-key-action-1-learning-mobility-individuals_en)

## RESSOURCES DE RÉFÉRENCE

- ❑ Le site [MonProjetErasmus+](#)



- ❑ La vidéo et son diaporama « [S'informer pour bien débuter avec Erasmus+ 2021-2027](#) » disponibles sur la chaîne YouTube de l'agence



Pour candidater à un projet de mobilité de courte durée, il convient de se rendre sur la plateforme dédiée aux porteurs de projets et bénéficiaires du programme Erasmus+ <https://monprojet.erasmusplus.fr>

De nombreuses ressources pour vous accompagner dans votre démarche sont à votre disposition.

La vidéo et son diaporama « S'informer pour bien débuter avec Erasmus+ 2021-2027 » disponibles sur la chaîne YouTube de l'agence : <https://www.youtube.com/watch?v=f6a6W7elsoY>

## CALENDRIER DES PROJETS DE MOBILITÉ DE COURTE DURÉE

Date limite de candidature	<b>Fin février de l'année</b>
Résultats	<b>Été de l'année</b>
Début de projet	<b>Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 décembre de l'année en cours</b>
Durée du projet	<b>De 6 à 18 mois</b>





**Bonne rédaction de projet!**